

Bonjour

A partir du 1 septembre 2009 , le Dr Jean AIMAR consultera le mardi au 2 rue des peupliers, à Saint-Sulpice-les-champs dans la Creuse (23).

Le train au départ de Paris-Lyon ne met que 4 heures pour Guéret, prévoir ensuite 40 mn d'autocar.

Le Dr Jean AIMAR applique la réglementation rendue obligatoire par la nouvelle Loi Bachelot. Croyez bien qu'il est tout à fait désolé de la gêne occasionnée par cette nouvelle organisation.